Université Rennes 2

Accueil et information

L’Espace Accompagnement Étudiants (EAE) est un lieu d’accueil pour tous les étudiant·es.

L’équipe de la DEVU vous accueille dans le cadre d’un échange personnalisé, que vous soyez étudiant·es de Rennes 2, candidat·es français·es ou internationaux·ales, ancien·es étudiant·es ou usager·es en questionnement sur l’université. Dans tous les cas, le rôle de la DEVU consiste à vous informer et vous indiquer le bon interlocuteur au sein ou en dehors de l’Université.

L'Espace Accompagnement Étudiants est physiquement inaccessible, mais les chargées d'accueil de la DEVU restent disponibles par mail et téléphone.

L’accueil personnalisé est complémentaire aux informations présentes sur le site de l'université. N’hésitez pas à venir à l’EAE pour des précisions supplémentaires. Les chargées d’accueil de la DEVU prendront le temps nécessaire pour répondre à vos interrogations selon votre situation :

Étudiant·es en cours d’études :

- Les inscriptions administratives
- Détail de la procédure de transfert vers une autre Université *(accessible sur le portail des étudiant·es)*
- Les plans d’accompagnement pour les étudiant·es en situation de handicap
- La Validation de l'engagement étudiant (VEE)
- La césure
- Le double-cursus
- La dispense d’assiduité
- Les coordonnées de votre scolarité
- Le calendrier des examens *(accessible sur le portail des étudiant·es)*
- Les Modalités de contrôle de connaissance (MCC) *(accessibles sur le portail des étudiant·es)*
- L’assistance pendant les examens *(formulaire accessible sur le portail des étudiant·es)*
- Les réclamations suite aux examens *(formulaire accessible sur le portail des étudiant·es)*

Candidat·es extérieur·es à l’Université :

- Les candidatures et les différentes plateformes concernées (ParcourSup, eCandidat, MonMaster)
- Les procédures de candidature et d’inscription des étudiant·es internationaux·ales en mobilité individuelle
- La procédure de candidature pour les candidat·es réfugié·es
- Auditeur·rice libre : https://www.univ-rennes2.fr/formation/auditeurs-libres

Ancien·es étudiant·es :

- Le retrait des diplômes
- Le transfert de dossier universitaire

La DEVU est en charge des transferts sortants (devu-transferts [at] univ-rennes2.fr (devu-transferts[at]univ-rennes2[dot]fr)) et de la vérification des diplômes (devu [at] univ-rennes2.fr (devu[at]univ-rennes2[dot]fr))

Quelques liens utiles :

- Pour les candidat·es en reprise d’études : Le Service Formation Continue et Alternance (SFCA)
- Pour toutes les questions liées à l’orientation et à l’insertion professionnelle : Le Service universitaire d'information et d'orientation - Insertion professionnelle (SUIO-IP)
- Pour les étudiant·es internationaux·ales souhaitant étudier la langue française : Le Centre International Rennais d'Études de Français pour Étrangers (CIREFE)
- Pour l’accompagnement des étudiant·es étranger·es : Le Centre de Mobilité Internationale de Rennes (CMI)
- Pour des questions liées à la santé : Le Service Santé des étudiantes et étudiants (SSE)
- Pour faire une demande de Dossier Social Étudiant afin d’obtenir une bourse et/ou un logement : Votre Dossier Social Étudiant en ligne
- Pour une prise de RDV avec l’Assistante sociale du CROUS : https://www.crous-rennes.fr/social-et-accompagnement/soutien-et-ecoute/rdv-service-social/

Contact
Espace Accompagnement Etudiants
02 99 14 13 96

Bâtiment P - 2e étage

Horaire d'ouverture au public
Lundi : 13h00 -17h00
Mardi : 13h00 -17h00
Mercredi : 13h00 -17h00
Jeudi : 13h00 -17h00
Vendredi : 13h00 -17h00